

Agent de surveillance de la voie publique (ASVP)

La commune [d'Esparron-de-Verdon](#) recrute un ASVP pour la saison estivale 2021 (juillet et août).

Missions principales

Placé sous l'autorité du Directeur des Services Techniques communaux, l'agent de surveillance de la voie publique fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement. Il participe à des missions de prévention et de protection sur la voie publique. Il constate et verbalise les infractions à différents codes, à commencer par le code de la route.

Activités de l'ASVP

- Veiller au bon fonctionnement et aux respects des règlements de stationnement
- Constater, par le biais d'un procès-verbal (PV) électronique, des contraventions en cas de non-règlement du stationnement payant par Horodateur ou PaybyPhone ou en cas d'utilisation abusive des emplacements « Réservés »
- Constater les contraventions au code de la route et verbaliser les cas d'arrêts, de stationnement gênants, abusifs ou interdits, à l'exclusion des arrêts ou stationnements dangereux
- Assurer la surveillance du domaine public à pied et en VTT
- Intervenir ou alerter la Gendarmerie dans le cas de constats de situation de mise en péril des personnes ou des biens
- Accueillir et renseigner les usagers des voies publiques et des stationnements
- Participer éventuellement à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques

Compétences et savoirs

Bonne connaissance :

- De la réglementation en matière de code de la route et des pouvoirs de police du maire
- Du plan local de stationnement
- De la commune en général (commerces, toilettes publiques, activités sportives, cheminement piétons, etc.)

Savoir-être

- Sens du service public et des relations avec le public
- Aptitude à gérer les conflits
- Sens des responsabilités
- Autonomie
- Ponctualité
- Esprit d'initiative

Autres

- Période de travail : du 1^{er} juillet au 31 Août 2021
- Temps de travail : 35 H / semaine en moyenne (amplitude : du lundi au dimanche, jours fériés inclus, avec deux jours de repos par semaine).
- Bonne aptitude physique (position debout prolongée et déplacements en VTT)
- Ce poste requiert le port de l'uniforme
- L'ASVP sera muni d'un appareil de Procès-Verbal Électronique (PVE) afin de pouvoir verbaliser

Envoyer votre CV ainsi qu'une lettre de motivation à mairie@esparrondeverdon.fr